

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Des orpailleurs illégaux interpellés dans une concession forestière à Bakoumba

**UNE** équipe composée d'officiers de police judiciaire (OPJ), à savoir des agents des Parcs nationaux (ANPN), des gendarmes détachés au sein de cette agence et des éléments de la Direction générale de la contre-ingérence et de la sécurité militaire (DGCISM), encore appelée " B2 ", a neutralisé un groupe de 17 orpailleurs illégaux, opérant dans un permis forestier à Bakoumba. Permis attribué par l'État à un opérateur forestier. Une intervention sollicitée par l'opérateur auprès des pouvoirs publics.

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

**D**IX-SEPT orpailleurs illégaux de nationalité congolaise ont été interpellés dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, dans une concession forestière à Bakoumba, dans le département



Photo: Abel EYEGHE L'Union

**Les agents de l'ANPN au front contre l'exploitation illégale d'or dans les aires protégées et les concession forestières.**

de Lekoko (Haut-Ogooué). C'était lors d'une opération menée par une équipe composée d'officiers de police judiciaire (OPJ), à savoir des agents des Parcs nationaux (ANPN), des gendarmes détachés au sein de ladite agence et des éléments de la Direction générale de la contre-ingérence et de la sécurité militaire (DGCISM), encore appelée " B2 ".

Toutes ces personnes, en

situation irrégulière, exploitaient allègrement l'or et le diamant, qu'ils revendaient au marché noir, depuis plusieurs années. Et cette activité était menée dans une concession forestière attribuée par l'État à un opérateur économique, causant d'importantes pertes à ce dernier. En effet, malgré l'existence d'une convention tripartite entre le gouvernement, l'entreprise et la gendarmerie, l'opérateur

constate que plusieurs dizaines de sites illégaux ont fleuri dans sa concession mettant en danger les populations locales et les travailleurs de l'entreprise. D'autant plus que les exploitants illégaux armés n'hésitent pas à tirer sur ceux qui semblent les perturber, pour protéger leurs activités acquises (pourtant) de manière illicite.

Dans un rapport envoyé à l'administration locale et au

ministère des Eaux et Forêts, l'opérateur économique implanté depuis 2017 à Bakoumba, les a informés de cette présence d'orpailleurs armés en forêt qui, outre ces activités illégales ont parallèlement développé des différents commerces tout aussi illégaux. Il s'agit notamment de la vente de drogues, la prostitution et le braconnage... Ainsi, lors de l'opération menée par les OPJ dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, les orpailleurs, pris par surprise, voyant l'arrivée des agents, n'ont pas hésité à tirer des coups de feu en direction des OPJ. Lesquels, surpris, n'ont pas eu d'autre choix que de riposter. Heureusement, plus de peur que de mal dans ces échanges de tirs, on ne dénombre aucune perte en vies humaines. Ni d'un côté ni de l'autre. On a juste relevé trois blessés légers, au niveau des pieds, du côté des orpailleurs. Nombreux parmi eux ont réussi à se fondre dans la nature, réussissant à emporter avec eux leurs armes à feu.

Cependant, 17 de ces Congolais ont pu être neutralisés par les OPJ. Parmi eux, un enfant de 4 ans. Une dame, membre du groupe, sera blessée au pied pendant sa fuite. Elle sera d'ailleurs prise en charge par l'équipe de l'ANPN qui procédera peu après à son évacuation vers une structure hospitalière de Moanda. Tout comme les trois orpailleurs illégaux légèrement blessés aux pieds pendant les échanges de coup de feu. Quant aux 16 autres personnes interpellées, elles ont été acheminées sur Libreville pour être présentés au Tribunal Spécial de la capitale, qui décidera de leur sort.

Lors de la fouille du campement, plusieurs objets ont été trouvés. Notamment de l'or, des cartouches de fusil de gros calibre, ainsi que des laissez-passer signés de nos autorités locales.

### Contrepoint

## Maintenir la répression!

AEE  
Libreville/Gabon

**L**A confrontation qui a eu lieu à Bakoumba dans le Haut-Ogooué, entre les orpailleurs illégaux et les officiers de police judiciaire (OPJ) sonne comme un avertissement, et interpelle quant à la nécessité de combattre véritablement le fléau de l'exploitation illégale d'or par des groupes parfois armés, qui n'hésitent pas à faire usage de

leurs armes pour protéger leur butin.

En effet, ces groupes, composés pour la plupart de ressortissants étrangers, ont illégalement pris possession d'une partie du territoire national et dans des aires protégées ou des concessions forestières, où ils exercent des activités d'exploitation aurifère, sans aucune contrepartie à l'État. Qui, de facto, enregistre d'énormes pertes dans ce secteur. Sans oublier les désastres

écologiques que cela engendre. D'ailleurs, les populations se plaignent constamment de la peur quotidienne qui les habite, du fait de la présence permanente de ces personnes armées, dans leurs forêts.

De nombreuses opérations entreprises par l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), sur plusieurs sites pour les déguerpier, ne semblent pas les dissuader. Au contraire, pour faire face aux OPJ, ces groupes qui ne sont pas

prêts à abandonner ces activités illicites, s'organisent à qui mieux mieux, et prêts à faire le coup de feu s'ils se sentent "perturbés". D'ailleurs, à chaque opération, d'importantes saisies d'armes sont effectuées par l'ANPN et les militaires qui les accompagnent. Face à cette situation qui devient plus que préoccupante, il est temps que l'État prenne ses responsabilités afin de neutraliser des groupes prêts à tout. Il faut donc maintenir la répression!